

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS,  
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE  
ET TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**



1 Les sections suivantes présentent le détail des sources d'approvisionnements du  
2 Distributeur, le bilan réel offre-demande en puissance sur le réseau intégré lors de la  
3 pointe civile de 2010, la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les  
4 besoins québécois de puissance à la pointe ainsi que le taux de pertes de distribution.

## 1. DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS ET DES FORMES D'ÉNERGIE DU DISTRIBUTEUR

5 Les approvisionnements du Distributeur pour l'année civile 2010 s'élèvent à 180,3 TWh.  
6 Le tableau 1 présente la répartition des approvisionnements selon qu'ils proviennent  
7 d'Hydro-Québec Production ou des autres fournisseurs et selon qu'il s'agit d'énergie  
8 patrimoniale ou d'énergie postpatrimoniale.

9 **TABLEAU 1**  
10 **SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS ET FORMES D'ÉNERGIE**  
11 **(TWH)**

12	Hydro-Québec Production	Patrimonial	177,20
13		Postpatrimonial <sup>(a)</sup>	2,06
14	Autres fournisseurs	Postpatrimonial <sup>(b)</sup>	1,06
15	<b>Total</b>		<b>180,32</b>

16 (a) Incluant l'entente-cadre, les appels d'offres et la dispense.

17 (b) Incluant les appels d'offres et la dispense.

## 2. BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE CIVILE DE 2010

18 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la pointe du 29 janvier 2010 figure au  
19 tableau 2.

1 **TABLEAU 2**  
 2 **BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE SUR LE RÉSEAU INTÉGRÉ**  
 3 **LORS DE LA POINTE DU 29 JANVIER 2010**  
 4 **(MW)**

5	<b>Besoins réguliers du Distributeur – réseau intégré</b>	<b>34 343</b>
6	<b>Approvisionnements (Offre)</b>	<b>34 343</b>
7	Approvisionnements patrimoniaux	32 796
8	Approvisionnements postpatrimoniaux	1 547

3. **CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS DE PUISSANCE À LA POINTE**

9 Dans son Rapport annuel 2009<sup>1</sup>, Hydro-Québec fait état de besoins québécois à la  
 10 pointe hivernale 2009-2010 de 34 659 MW.

11 Le tableau 3 montre la conciliation des besoins réguliers du Distributeur du réseau  
 12 intégré avec les besoins québécois en puissance à la pointe hivernale 2009-2010.

13

14 **TABLEAU 3**  
 15 **CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR**  
 16 **AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS**

17		<b>MW</b>
18	Besoins québécois	34 659
19	- Besoins des réseaux voisins québécois	262
20	- Réseaux autonomes	54
21	= Besoins réguliers du Distributeur (Réseau intégré)	34 343

22

<sup>1</sup> Rapport annuel 2009 d'Hydro-Québec, page 97

- 1 L'écart entre les besoins québécois et les besoins réguliers du Distributeur provient des
- 2 livraisons à Alcan et à La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan (LCHM) ainsi que
- 3 des besoins des réseaux autonomes.

#### **4. TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**

- 4 Le taux de pertes de distribution pour l'année 2010 est de 3,4 % comparativement à
- 5 2,9 % en 2009.